

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

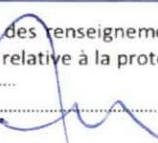
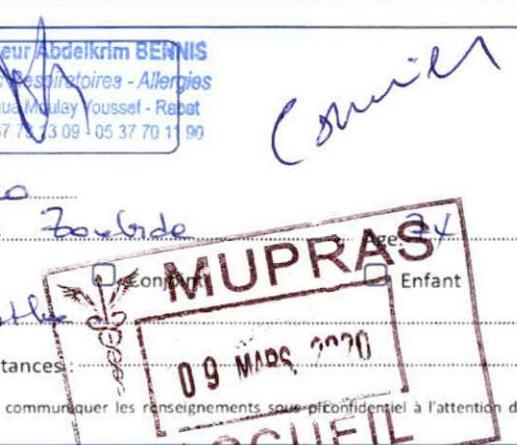
La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule :	10678	Société :		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre		
Nom & Prénom :		MAMRI Zoubiba		
Date de naissance :		22/08/45		
Adresse :		27 JBL	Bouiblane Appt 4 AODAL	
Tél. :		0661223402	Total des frais engagés :	500 Dhs

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin : <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> Professeur Abdelkrim BERNIS <i>Maladies Respiratoires - Allergies</i> 22, Avenue Moulay Youssef - Rabat Tél.: 05 37 73 13 09 - 05 37 70 11 90 </div>	
Date de consultation :	03.02.2020
Nom et prénom du malade :	MAMRI Zoubiba
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même
Nature de la maladie :	Bronchopneumie
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : *Fahat* Le : *03 / 02 / 2020*

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/02/2012	C3	C3	3000,00	INP : <i>Laaroussi Moustapha</i> Professeur Abdellatif BEHNIS Maladies Respiratoires - Allergies 22, Avenue Hassan II - 10000 Casablanca - Maroc Tél : +212 52 37 70 11 93

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Professeur A. B... Maladies Respiratoires 22, Avenue de la Soussouane 37 7011 Tel.: 05 37 20 00 00	03-01-2005	216 + 72	200,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

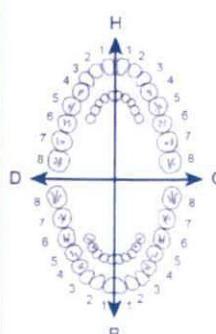
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

0 Professeur Abdelkrim BENNIS
Cabinet de Pneumo-phtisiologie, d'Allergologie
et de Cancérologie Thoracique

22, avenue Moulay Youssef, Rabat.
Tél. 037 73 13 09. Fax : 037 70 11 90

Le 03/02/2020

REÇU

Reçu de la part de M HARRI. Toubida
la somme de deux cent dirhams (200,00 DH) pour
- Radiographie des poumons

Cette somme est déjà portée sur la feuille de soins de
son assurance maladie.



Professeur Abdelkrim BENNIS
Maladies Respiratoires-Allergies
Cancérologie Thoracique
22, Avenue Moulay Youssef - Rabat
Tél.: 05 37 73 13 09 - 05 37 70 11 90

Professeur Abdelkrim BENNIS

Cabinet de Pneumologie, d'Allergologie et de Cancérologie thoracique

22, avenue Moulay Youssef, Rabat

Tél : 0537 73 13 09 - 0537 70 11 90

Date :

03/02/2020

Nom :

MAMPI. ZduBid

COMPTE RENDU RADIOGRAPHIE DES
POUMONS

Distension thoracique importante
Suspicion d'une opsite vesticale
L'épaule 1,5cm d'épaisseur para-
Coardesque droite

Professeur Abdelkrim BENNIS
Maladies Respiratoires-Allergies
Cancérologie Thoracique
22, Avenue Moulay Youssef - Rabat
Tél.: 05 37 73 13 09 - 05 37 70 11 90